

Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations d'assistance technique

**Assistance technique à Petra Patrimonia Corsica pour la mise en
œuvre des activités prévues dans le cadre des tâches des Work
Packages du Projet GRRInPORT2, financé par le Programme INTERREG
Italie-France Maritime 2021-2027**

Date-Limite : 18 juillet 2025 à 17h00

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941

1 Contexte

GRRInPort2 est un projet de coopération franco-italienne (Corse, Région Sud, Sardaigne, Toscane et Ligurie) sélectionné dans le cadre du second appel à candidatures du programme INTERREG Maritime Italie-France 2021-2027. Le projet a une durée de 36 mois. Il se déroulera du 1er février 2025 au 31 janvier 2028.

GRRInPORT2 a pour objectif :

La réduction de la pollution environnementale dans les zones portuaires et les embouchures de fleuves, en capitalisant sur les acquis du projet maritime Interreg IT-FR "GRRInPORT", conduit dans le cadre du programme Interreg Maritime Italie-France 2014–2020.

Les partenaires du projet sont :

- Université de Pise (Chef de File) (Toscane)
- ISPRA - Institute Italienne de Recherche Environmental (Toscane)
- Université de Cagliari (Sardaigne)
- Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate (PNMCCA)
- Autorité pour la Gestion Intégrée des Déchets Urbains de la Toscane du Sud (Toscane)
- Fondation MEDSEA (Sardaigne) (responsable comm)
- Coopérative Petra Patrimonia Corsica (Corse)

Les zones d'étude de GRRInPORT2 sont :

- Golfe de Saint Florent (composante eaux et déchets)
- Port de Centuri (composante sédiments marins contaminés)
- Viareggio (Toscane)
- San Vincenzo (Toscane)
- Castiglione della Pescaia (Toscane)
- Orbetello (Toscane)
- Pietrasanta (Toscane)
- Rio Foxi (Sardaigne)
- Port de Cagliari (Sardaigne)

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivoltu, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941

Ce projet est structuré en 4 composantes d'étude, sous forme de Work Package (WP) :

- WP1: composante sur les eaux
- WP2: composante sur les déchets
- WP3: composante sur les sédiments

Le détail des activités par WP à réaliser en Corse est le suivant :

WP1 - Composante sur les eaux :

- Activité 1.1 : Organisation et planification des séances de prélèvement d'échantillons d'eau du fleuve Aliso
- Activité 1.2 : Suivi – sur 3 années et par drones – des niveaux de contamination fécale du fleuve Aliso
- Activité 1.3 : Analyse Life Cycle Assessment et Life Cycle Costing
- Activité 1.4 : Définition d'un protocole de gestion pour le suivi de la contamination fécale du fleuve
- Activité 1.5 : Communication et diffusion des résultats en Corse

WP2 - Composante sur les déchets :

- Activité 2.1 : Étude sur la présence de déchets échoués à la plage de la Roya (Saint-Florent)
- Activité 2.2 : Analyse du processus de gestion des déchets échoués à la plage de la Roya (Saint-Florent) et trois prélèvements (années 1, 2 et 3)
- Activité 2.3 : Analyse Life Cycle Assessment et Life Cycle Costing
- Activité 2.4 : Définition d'un protocole de gestion et valorisation des déchets échoués à la plage de la Roya (Saint-Florent), dans le cadre du Plan d'action Déchets du projet
- Activité 2.5 : Communication et diffusion en Corse

WP3 - Composante sur les sédiments :

- Activité 3.1 : Prélèvement et analyse d'échantillons de sédiments marins contaminés dans le port de Centuri
- Activité 3.2 : Analyse Life Cycle Assessment et Life Cycle Costing

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941

- Activité 3.3 : Définition d'un protocole de gestion des sédiments marins contaminés dans le port de Centuri (Plan d'action Sédiments marins)
- Activité 3.4 : Communication et diffusion en Corse

2 Objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation des activités des WP1, WP2 et WP3, **Petra Patrimonia Corsica souhaite externaliser un service d'assistance technique**. Ce service fournira un appui efficace à la mise en œuvre des activités et assistera Petra Patrimonia Corsica dans ses échanges avec les partenaires, notamment le chef de file, pour les aspects scientifiques (protocoles de recherche, préparation des résultats, etc.).

L'appel à la concurrence est lancé dans le respect des principes fondamentaux des marchés publics : égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité.

À titre indicatif, la prestation est estimée à un maximum de 41 600 € H.T.

3 Description de la mission

La mission d'assistance technique prend effet dès notification du marché par Petra Patrimonia Corsica. **Elle s'achève en principe le 31 janvier 2028** après remise d'un rapport final d'exécution de la mission. En cas de prolongation des activités souhaitées par le comité de pilotage du projet et accordées par l'Autorité de Gestion du programme, la mission fera l'objet d'une prorogation par avenant.

Le simple prolongement calendaire de la mission ne donnera pas lieu à une modification du montant du contrat.

La mission d'assistance technique s'exercera en coopération étroite avec le coordinateur et la chargée de mission du projet.

Détails des tâches à réaliser :

Le prestataire devra notamment aider Petra Patrimonia Corsica à réaliser les tâches suivantes :

WP1:

Les activités de ce WP consisteront , en autres, dans le recueils des données d'étude effectuées par Drone par le PNMCCA pour réaliser une analyse en laboratoire sur des indicateurs de pollution (Escherichia coli, entérocoques et coliformes totaux) et produire le rapports

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com – **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com – **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941

d'interprétation des résultats. Ces analyses en laboratoire seront à réaliser 4 fois au cours de projet durant l'automne 2025, l'hiver et l'automne 2026 et l'hiver 2027. Toutefois, ces périodes pourront varier selon les évolutions et besoins du projet.

Les tâches à conduire seront liées aux activités suivantes :

- ✓ A.1.2 : Recueil et analyse en laboratoire des données d'observation et rédaction d'un rapport d'analyse
- ✓ A.1.4 : Participation à la rédaction du Plan d'action conjoint pour la surveillance des niveaux de contamination fécale à l'aide de drones, particulièrement en collaboration avec le PNMCCA - Relecture et révision du rapport global final traduit de l'italien en collaboration avec le chargé de mission du projet.

WP2 :

Les activités à réaliser seront d'élaborer des protocoles et des paramètres de qualité pour la gestion durable des déchets de plage. A partir de prélèvements sur la plage de la Roya à St Florent, des analyses en laboratoire des différents types de déchets seront effectuées, accompagnées d'un rapport d'analyse des résultats observés.

Les tâches à conduire seront liées aux activités suivantes :

A.2.2 : constitution d'échantillon d'environ 50 kg prélevé sur la plage de la Roya pour étude en laboratoire selon les indications et prescriptions définies par le responsable de la WP. Cet échantillonnage devra ensuite être envoyé au partenaire DICAAR -UNICA selon leur indications. Cette tâche devra être réalisée lors de chaque année de la durée du projet.

A.2.4 : Participation au côté du chargé de mission de PPC, et en collaboration avec le PNMCCA pour la rédaction du plan d'action conjoint du projet pour la gestion durable et la valorisation des déchets de plage - Relecture et révision du rapport global final traduit de l'italien en collaboration avec le chargé de mission du projet.

WP3 :

Au cours de ce dernier WP, les activités à conduire consisteront dans le prélèvement et l'analyse de sédiment marins en mer, selon un protocole défini par le partenaire responsable de la WP pour élaborer, à partir des résultats d'analyse de tous les territoires, un plan d'action conjoint pour la gestion durable et la récupération des sédiments marins contaminés.

Les tâches à conduire seront les suivantes :

A.3.1 et A.3.2 – Prélèvement en mer de sédiment marin dans la zone portuaire de Centuri selon le protocole d'intervention défini par le responsable de la WP. Analyse en laboratoire des

échantillons. Le traitement des sédiments sera réalisé entre la première et la deuxième année du projet. Après analyse en laboratoire, ils devront être envoyés avec le rapport d'étude au partenaire de Sardaigne MEDSEA.

A.3.3 – Participation au côté du chargé de mission de PPC, et en collaboration avec le PNMCCA pour la rédaction du plan d'action conjoint du projet pour la gestion durable et la valorisation des déchets de plage - Relecture et révision du rapport global final traduit de l'italien en collaboration avec le chargé de mission du projet.

En parallèle à la réalisation de ces tâches, il sera demandé une participation à tous les comités de pilotage du Projet (9) pour restituer des résultats des études, participer aux échanges en vue de la préparation des activités du WP. Ces derniers pourront se dérouler en ligne ou en présentiel.

4 Compétences attendues

L'assistance technique doit être assurée par une équipe pluridisciplinaire, mobile, maîtrisant la langue italienne, disponible pendant toute la durée du projet, et disposant des compétences suivantes :

- Expérience significative dans la conduite de projet de recherche scientifique dans le milieu marin
- Excellente connaissance des programmes de recherche scientifiques sur les pollutions marines
- Disposer d'un laboratoire de recherche permettant de réaliser des analyses d'échantillons des eaux de mer, sédiments et déchets marins
- Disposer de matériels de travaux scientifiques en mer (bateaux de recherche, matériel de plongée...)
- Très bonne connaissance du territoire marin du Nord de la Corse et des acteurs public, privée, universitaire et scientifique
- Excellente maîtrise de rédaction de rapports scientifiques
- Maîtrise courante du français et connaissance de la langue l'italien au sein de l'équipe mobilisée.
- Capacité d'adaptation pour répondre aux changements du projet

Modalités de remise des offres et de sélection des propositions

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

Les prestataires intéressés doivent soumettre leur candidature par courrier électronique avec accusé de réception.

Les propositions en français doivent inclure :

- Un mémoire technique détaillant les méthodes et l'organisation chronologique et matérielle.
- Une description de l'équipe mobilisée, accompagnée des CV des membres.
- Un bilan de leur expérience dans des projets similaires de recherche scientifiques
- Une offre tarifaire détaillée, tenant compte du chiffrage des différentes phases décrites.

Les propositions doivent être envoyées avant le 18 juillet 2025 à 17h00 par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante :

contact@petrapatrimonia-corse.com, en indiquant impérativement l'objet de la consultation :

« Assistance technique à Petra Patrimonia Corsica pour la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre des tâches des Work Package du Projet GRRInPORT2, financé par le Programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 »

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941

5- Examen des offres et notification du marché

L'examen des candidatures sera effectué sur la base de l'ensemble des pièces demandées. Une candidature pourra être jugée irrecevable si elle n'est pas accompagnée de tous les documents requis ou si elle ne présente pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Le jugement des offres sera réalisé par l'équipe technique GRIINPORT2 au sein de Petra Patrimonia Corsica. Le critère du meilleur rapport qualité-prix sera appliqué. L'offre économiquement la plus avantageuse sera évaluée selon les critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique: 90 %
- Prix: 10 %

La valeur technique sera jugée sur la base des informations fournies dans le mémoire technique, en référence aux paragraphes du présent document. Le critère technique sera noté sur une échelle de 0 à 20, avant pondération.

Niveau	Note /20
Excellent	16 à 20
Acceptable / Satisfaisant	11 à 15
Passable / Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

La pondération de 90 % sera appliquée à ce critère. La note technique pondérée (NTp) est calculée comme suit :

$$NTp = NT \times 90 \%$$

Le prix de l'offre sera noté (NP) en fonction de la décomposition détaillée et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941

$$NP = (\text{prix le plus bas} / \text{prix analysé}) \times 10$$

La pondération de 10 % sera appliquée à ce critère. La note de prix pondérée (NPp) est calculée comme suit:

$$NPp = NP \times 10 \%$$

La note globale (N) du candidat est égale à la somme des notes pondérées pour chaque critère :

$$N = NTp + NPp$$

Les offres seront classées selon la note globale. L'offre du candidat ayant la note la plus élevée sera considérée comme économiquement la plus avantageuse. Les résultats de cet appel à concurrence seront communiqués par mail au plus tard le **25 juillet 2025**. Un contrat sera signé entre Petra Patrimonia Corsica et le prestataire retenu.

Échéancier de facturation prévisionnel

Un échéancier de facturation prévisionnel sera mis en place de manière trimestrielle, comme suit :

- Facture 1: Acompte de 40 % à la notification de la mission et à la signature du bon pour accord, sur remise d'une facture.
- Facture 2: Acompte de 20 % au 30/06/2026, sur remise d'une facture
- Facture 3: Acompte de 20 % au 30/06/2027, sur remise d'une facture
- Facture 4: Solde de 10 % au 31/12/2027, sur remise d'une facture.

Chaque facture doit obligatoirement inclure l'acronyme du projet et une description détaillée des activités réalisées, accompagnée d'un rapport d'activité.

Petra Patrimonia Corsica, Coopérative pour le développement de l'emploi dans les métiers du patrimoine

Siège social : Lieu-dit Lugo, 20231 – Venaco

Antenne d'Ajaccio : Résidence 1^{er} Consul – Quartier Candia, 20290 – Ajaccio

Antenne de Bonifacio : Palais du Podestat, rue de l'Archivolto, 20169 – Bonifacio

Antenne de Bastia : 2 Chemin de l'Annonciade, Immeuble Loumaland, 20200 – Bastia

Mail : contact@petrapatrimonia-corse.com - **Site internet** : www.petrapatrimonia-corse.com - **Téléphone** : 04 95 38 05 70

SCOP-ARL à capital variable – **527.480.941 R.C.S BASTIA** – **Siret n°** 527 480 941 000 14 – **TVA** : FR64.527480941